



## Conditions de location et de vente

Nos expositions sont disponibles à la location et à la vente. Se reporter à la fiche de présentation de chaque exposition.

Nos panneaux sont imprimés sur bâche ignifugée et munis de baguettes en aluminium avec crochets coulissants. Nous consulter pour les tarifs.

### Conditions Générales

#### CONDITIONNEMENT ET TRANSPORT

Le transport s'effectue par la Poste en colissimo 48H remise contre signature dans des caisses en carton.  
Dimensions : 80X20X20cm ou 78X30X20cm.  
Poids entre 10 et 20kg.

Les panneaux sont enroulables et protégés par des gaines de bulles.

L'Emprunteur s'engage à fournir une adresse postale valide pouvant recevoir des colis par la Poste. Expositika ne sera pas tenu pour responsable des incidents lors de l'acheminement des colis, notamment en cas de retard de distribution postale ou d'adresse erronée.

#### INSTALLATION

L'accrochage convient aux cimaises ou grilles caddie par exemple. Les panneaux restent fragiles. Merci de les manipuler avec le plus grand soin.

#### MANIPULATION DES PANNEAUX :

Nous vous recommandons de :

- > Les porter à partir des deux baguettes
  - > Ne jamais enlever les baguettes (caches compris)
- Sur les panneaux et les barres, prière de :
- > Ne rien coller, ne rien écrire, ne pas agraffer...
  - > Ne pas utiliser de système auto-adhésif (papier double face, autocollant etc...)
  - > Ne pas les nettoyer avec un produit abrasif ou humide
  - > Utiliser un chiffon **doux et sec** pour essuyer les panneaux

#### MONTAGE ET DEMONTAGE DES PANNEAUX :

Nous vous recommandons de :

- > Les disposer déroulés, de préférence à l'horizontal, le temps de les installer
- > Utiliser obligatoirement les anneaux pour les suspendre
- > Toujours enrouler les panneaux du bas vers le haut, visuel à l'intérieur
- > Ne jamais plier les panneaux
- > Les enrouler individuellement de manière très souple (sans trop serrer)
- > Remettre chaque panneau dans les « gaines de papier bulle » fournies
- > Utiliser les cartons fournis pour les ranger

#### DOSSIER DE PRESSE

L'Emprunteur s'engage à fournir un dossier de presse dans un délai d'un mois après la fin de l'exposition incluant :

- > Des photos de l'exposition mise en situation,
- > Un exemplaire des différents supports publicitaires

(affiches, flyers, catalogue etc..) réalisés pour l'occasion  
> Des copies de coupures de presse et de critiques de l'exposition

L'Emprunteur devra informer Expositika des événements ou actions prévus en parallèle à l'exposition.

#### CREDITS

L'Emprunteur doit faire mention d'Expositika dans tout produit publicitaire ou promotionnel et dans tout programme ou activité connexe. Expositika doit être clairement reconnue comme le créateur de l'exposition.

Tous les produits promotionnels et de relations publiques, y compris ceux qui sont reliés à des activités médiatiques, doivent comporter la mention de source obligatoire suivante : © www.expositika.com

#### DROIT D'AUTEUR

Conformément au Code de la Propriété Intellectuelle et Artistique, et afin de respecter les droits des auteurs et des illustrateurs, il n'est pas possible d'utiliser les textes et les visuels indépendamment des panneaux ni de détourner les illustrations.

Se reporter aux Conditions d'Utilisation des visuels.

#### REPRODUCTION

Toute reproduction de l'exposition est strictement interdite sans l'accord express d'Expositika.

#### ANIMATIONS

Expositika agit en tant qu'intermédiaire. Elle met en relation des intervenants et des structures d'accueil en proposant à ces dernières la prise en charge administrative et logistique. L'intervenant est un indépendant et reste libre de fixer le contenu et les méthodes de sa prestation. Bien qu'Expositika apportera le meilleur suivi possible, elle ne pourra être tenue pour responsable des décisions finales de l'intervenant.

Les frais engagés par le prestataire (déplacement, hébergement et restauration) seront facturés en sus au client.

Le client s'engage à :

- Prendre en charge la préparation des locaux et du matériel nécessaire au bon déroulement des interventions.
- Assurer la diffusion des outils de communication.
- Prendre en charge l'accueil de l'intervenant.



## Conditions d'utilisation des visuels

L'autorisation de reproduction est accordée uniquement :  
> dans le cadre strict de la promotion de l'exposition  
> durant la période de présentation au public de l'exposition  
> pour un type de support que vous voudrez bien préciser

L'autorisation de reproduction concerne le panneau en entier.  
> Il n'est pas permis d'utiliser des éléments (textes ou images) séparément.  
> Il est strictement interdit de détourner les illustrations et de les utiliser en dehors du panneau.

Le visuel devra être obligatoirement accompagné de la mention suivante :  
© www.exosika.com + nom de l'illustrateur et/ou de l'éditeur.

L'utilisateur s'engage à fournir une confirmation par écrit. Il est possible de nous envoyer un mail en copiant la phrase suivante : « Je certifie avoir pris connaissance et accepter les Conditions d'Utilisation des Visuels ci-joints » suivi de votre nom et de votre fonction.

## Conditions particulières à la location

Location de 2 semaines minimum.

### RÉSERVATION

La réservation sera définitive après réception de la fiche de réservation dûment complétée et signée. Toute annulation suite à une réservation ferme (signature de devis, de la fiche de réservation ou de la présente convention) entraînera des frais de 20% du prix de location. Les prestations feront l'objet d'une facturation globale selon devis préalablement remis.

### TRANSPORT

L'aller et le retour sont à la charge de l'emprunteur.  
Le bordereau retour prépayé est fourni dans le colis de l'exposition.

### ASSURANCE

Si vous réservez une exposition, vous devez fournir une attestation d'assurance "clou à clou" (transport compris) correspondant à la valeur indiquée sur la fiche descriptive.

L'Emprunteur s'engage à assurer l'exposition auprès d'une compagnie d'assurance de son choix. Cette assurance couvrira les dommages, perte ou vol qui pourraient survenir lors du transport aller et retour, de la manutention et pendant toute la durée du prêt : assurance dite "clou à clou".

En cas de sinistre, l'Emprunteur s'engage à prévenir Exosika dans les 48 heures. Toute dégradation, perte ou vol, constatée par Exosika en fin de location sera facturée à l'Emprunteur qui s'engage à régler le montant des frais de réparation dès réception de la facture.

### INSTALLATION

L'installation et la désinstallation sont à la charge de l'emprunteur.  
Exosika expédiera l'exposition à l'Emprunteur entièrement emballée avec des instructions.  
L'Emprunteur s'engage à rendre l'intégralité de l'exposition dans son emballage initial.

### SÉCURITÉ

L'Emprunteur est responsable des biens mis à sa disposition dès le jour de l'enlèvement et s'engage à ne faire aucune modification aux pièces qui lui sont fournies. L'Emprunteur doit veiller à la sécurité de l'exposition pendant et en dehors des heures d'ouverture du lieu d'exposition. Les locaux seront réservés à cet effet et doivent être prêts à recevoir l'exposition. L'Emprunteur assurera l'entreposage adéquat des caisses et du matériel d'emballage fournis par Exosika pendant toute la période durant laquelle il en a la garde.